



**OCTOBRE 2023**

### Réclamation du 6/10/2023

Bonjour Valérie,

Dans le CCN d'octobre nous découvrons qu'un nouvel insigne SAFETY devra être portée par l'ensemble des PNC réglementaires à compter du 20-11-2023 et que l'insigne est à récupérer au siège de Transavia ou auprès des UNM à Nantes et Lyon.

Afin d'appliquer les mêmes règles qu'à Nantes et Lyon et pour plus de praticité pour les équipages, est-il envisageable de mettre à disposition ces insignes auprès des UNM en PPV ?

#### Réponse reçue le 16/10/2023

Bonjour Mikael,

Nous allons mettre en place en place une distribution en PPV à partir de jeudi

### Réclamation du 11/10/2023

Bonjour,

Pourriez-vous enlever de la vente les billets pour les vols TLV de demain.

Les vols étant annulés comment se fait-il qu'on puisse aller jusqu'au paiement ?

Merci de rectifier cette erreur le plus rapidement possible pour nos passagers.

#### Réponse reçue le 16/10/2023

Bonjour,

Nous vous confirmons que les vols TV ont bien été fermés à la vente jusqu'à la fin du mois d'Octobre.

### Réclamation du 13/10/2023

Bonjour,

Nous avons encore à l'heure actuelle des équipages entiers qui ne dorment pas de la nuit à cause du bruit car les chambres sont côté rue à l'hôtel de Malaga, celles-ci sont plus que bruyantes.

Les équipages doivent dormir côté piscine.

Comment se fait-il que cela ne soit pas respecter ?

Merci d'y remédier au plus vite ceci pour la sécurité des vols.



[www.unsa-pnc.com](http://www.unsa-pnc.com)



[unsa.pnc@fr.transavia.com](mailto:unsa.pnc@fr.transavia.com)



### Réponse reçue le 02/11/2023

Bonjour,

Cet hôtel a été revalidé par la commission hébergement et prestation à bord avant la saison été.

Les chambres côté rue ont été identifiées comme moins bruyantes que celles côté piscine.

Le service logistique est en relation avec l'hôtel afin de proposer les chambres les plus calmes aux équipages. Par ailleurs, malgré le peu de retour par CREX, un appel d'offre a été lancé dans le but de changer d'hôtel pour la saison S24.

### Réclamation du 13/10/2023

Bonjour,

Nous vous demandons la mise en place d'une assistante sociale chez Transavia qui permettrait d'accompagner les salariés dans ses démarches en cas de maladie ou pour les aider à faire face aux coups durs de la vie. Sur le même modèle de ce qui existe chez AF.

### Réponse reçue le 17/10/2023

Bonjour,

Nous vous confirmons que nous avons pris sérieusement le point en compte et évaluons la faisabilité du projet.

### Réponse UNSA le 18/10/2023

Bonjour,

Lors de la précédente mandature, Ariane Muraour avait promis la mise en place de l'assistante sociale pour 2023.

Auriez-vous un calendrier à nous communiquer et/ou nous en dire davantage sur l'avancée du projet ?

### Réponse reçue le 23/10/2023

Bonjour,

Je vous confirme que Ariane MURAOUR s'était engagée à analyser la faisabilité du projet.

Nous ne nous sommes pas engagés, sauf erreur de ma part, sur une date de mise en place.

Nous reviendrons vers vous dans les meilleurs délais sur ce projet.

### Réclamation du 13/10/2023

Bonjour,

Comme vous pouvez le voir dans l'article joint, la cour d'appel a statué qu'un salarié en arrêt maladie, accident de travail ou maladie professionnelle longue durée, continue d'acquérir des congés payés au-delà d'un an d'absence.

1. L'entreprise permet-elle d'accumuler des congés payés à ses salariés en arrêt depuis plus d'un an ?
2. Si non, l'entreprise prévoit-elle d'aller au-delà, et appliquer la charte des droits sociaux fondamentaux de l'UE, qui outrepassa le code du travail français ?
3. Quelles sont les dispositions prises dans ce sens ?

### Réponse reçue le 18/10/2023

Bonjour,

Le ministère du Travail réfléchit à une transposition législative avec une concertation préalable avec les partenaires sociaux.

Nous reviendrons vers vous le cas échéant.

## Réclamation du 13/10/2023

Bonjour,

En cas de déclaration d'inaptitude professionnelle d'un salarié par la médecine du travail, celui-ci doit être reclassé dans l'entreprise en rapport avec ses aptitudes professionnelles.

1. Quelle est la procédure suivie par Transavia ?
2. Avons-nous une procédure de reclassement définie au niveau de l'entreprise ou même du groupe ?
3. Pourrions-nous connaître le fonctionnement de celle-ci ?
4. Et où pouvons-nous la consulter ?

## Réponse reçue le 18/10/2023

Bonjour,

Transavia applique la procédure de reclassement au sol pour inaptitude du PNC qui est définie au titre 9 de l'accord collectif d'entreprise modifié par l'avenant 7 du 14 février 2013.

## Réclamation du 13/10/2023

Bonjour,

Serait-il possible de négocier une réduction plus adaptée aux PNC concernant le buffet à l'hôtel d'Alger, où nous sommes forcés de manger faute de restaurant autour.

Après réduction, le buffet est à 38€.

Ce qui est une somme conséquente et qui de plus ne couvre même pas l'indemnité repas.

## Réponse reçue le 02/11/2023

Bonjour,

Nous notons le point.

Ce sujet relève cependant de la compétence des délégués syndicaux.

## Réponse UNSA le 02/11/2023

Bonjour,

Quel rôle le DS peut-il jouer sur la négociation d'une remise, sur le service de restauration d'un hôtel en escale ?

Il m'apparaît plus cohérent que cette mission relève de la commission hébergement et prestations en escale.

Par ailleurs nous vous rappelons à toutes fins utiles que les délégués syndicaux UNSA vous ont fait part, à maintes reprises, du montant trop faible pour les indemnités repas à l'étranger.

Nous avons pourtant échangé sur un montant bien précis avec notre DRH lors des NAO 2023.

## Réclamation du 15/10/2023

Bonjour,

Nous vous contactons car nous sommes sollicités par PNC XX au sujet de ses congés payés.

Lors de la consultation de ses bulletins de paies nous constatons que le solde de ses congés au 30/06/2022 est de 78 jours et nous retrouvons le même solde le 31/08/2023 ce qui indique qu'il n'a pas cumulé de congés pour la période 2022-2023.

Pouvez-vous nous indiquer ce qu'applique Transavia lorsqu'un salarié est en arrêt pour longue maladie ?

## Réponse reçue le 08/11/2023

Bonjour Mikael,

J'ai bien pris note de ton mail, je reviens vers toi dans les meilleurs délais pour t'apporter des éléments de réponse.

## Réclamation du 27/10/2023

Bonsoir,

Au vu des changements d'hôtels et des prochains découchés qui arrivent. Pourriez faire une mise à jour du recueil des procédures en escales qui datent du 23/06/2023.

## Réponse reçue le 09/11/2023

Bonjour,

Nous vous confirmons que la mise à jour du recueil de procédures en escales a été effectuée le 28/10/2023.

## Réclamation du 18/10/2023

Monsieur le Président Directeur Général,

Depuis le début du conflit israélo-palestinien, Transavia France accorde ses actions avec Air France. Notre organisation syndicale s'est jointe au DGI posé par la CSSCT de Transavia France afin de vous alerter sur le danger encouru par vos salariés réalisant les vols à destination de Beyrouth. Jusqu'à présent, votre discours était de dire qu'Air France maintenait ses vols sur Beyrouth, le danger étant plutôt en zone sud. Nous constatons que nos collègues de la maison mère ont la possibilité de poser un MCPT4. Nous vous demandons par conséquent, d'accorder la possibilité aux PNC Transavia France de pouvoir utiliser un droit de retrait sur cette destination, et ce, sans retrait de salaire. Nous serions ainsi en équivalence avec la politique de la maison mère. Nous vous demandons également de bien vouloir ouvrir un appel à volontariat pour réaliser ces vols, avec une priorité pour les cadres de l'entreprise.

## Réponse reçue le 27/10/2023

Bonjour,

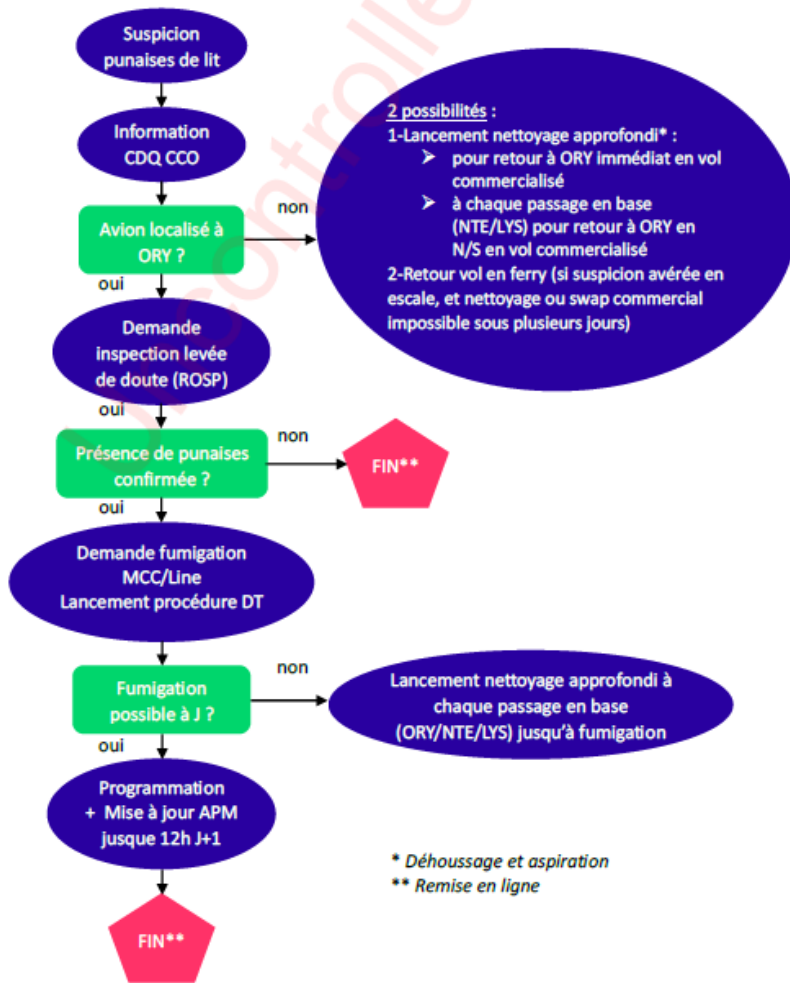
Nous vous informons de la prolongation de la mesure exceptionnelle pour les vols desservant BEYROUTH jusqu'au 15 novembre.

Pour rappel :

- . La possibilité est donnée aux PNC ne souhaitant pas se rendre à BEY de s'en désengager de 24h et jusqu'à 3h avant le début de TSV.
- . Le PNC en informe par mail (regul.pn@fr.transavia.com) la régulation PNC et son unit manager.
- . En conséquence, et dans ces seules circonstances exceptionnelles, le PNC sera planifié en code « DEPROG » et positionné en blanc. Le PNC pourra être réengagé, en cas de besoin de la régulation, sur une autre rotation en lieu et place de cette rotation BEY sans accord ni prime.
- . Cette mesure est engagée, compte tenu du contexte singulier pour des vols opérant jusqu'au 15 novembre 2023. Cette mesure est singulière et exceptionnelle et sera réévaluée en fonction de l'évolution du contexte.

L'évolution de la situation est suivie de façon permanente par la direction de la Sureté Transavia en lien avec la direction de la sureté d'Air France et les équipes sur place, une évaluation permanente du risque nous permet d'assurer les meilleures conditions de sécurité pour les vols à destination et depuis Beyrouth.

Toute suspicion de présence de punaises de lit, quelle qu'en soit la source (PNT, PNC, Equipés sol bout de ligne, Maintenance, Clients), doit être remontée au Chef de Quart CCO (point focus).



### Cas particuliers

Une désinsectisation systématique peut être demandée par certaines autorités locales avec percussion en cabine avant atterrissage et collage des étiquettes sur un formulaire qui est remis aux autorités à l'arrivée. La procédure est décrite dans le MSS § 2.6.8.2.2.



## SUSPICION PUNAISES de LITS NEGATIVE

SUPICION OF BEDBUGS NEGATIVE

we Acna ORLY certifies after detection, that the search for bed bugs is negative

Airline company: (Compagnie aérienne) TRANSAVIA Aircraft type: (Type avion) B737-800 Registration: (Immatriculation) FHTVC

Date of the treatment: (Date du traitement) 24/10/2023 Treatment: DETECTION ZONE CABINE

Produit : DEBUSK

Bonjour,

Hier une punaise de lit a été découverte dans le FHTVC.

La moquette qui recouvre la totalité de nos cabines, le tissu qui recouvre les sièges de structure sur certaines immatriculations et ceux des sièges du cockpit sont leurs lieux de nidification favoris.

Au vu de la rapidité de reproduction des punaises de lit et de la difficulté à s'en débarrasser, une action urgente est impérative.

Dans les avions quotidiennement, l'ensemble de la population navigante est exposée à ce fléau.

Serait-il possible de mettre en place rapidement une réunion du CSSCT extraordinaire pour traiter le sujet ?

L'entreprise prend-elle des dispositions préventives et/ou curatives pour éviter l'infestation de l'ensemble de notre flotte ?

Pourriez-vous, s'il-vous-plaît, revenir rapidement vers nous pour nous dire quelles sont les actions immédiates que vous avez l'intention d'entreprendre ?

Peut-être qu'il serait judicieux de faire appel à l'expertise de la CRAMIF dans l'optique d'avoir une aide dans l'élaboration d'un plan d'action ?

### Réponse reçue le 24/10/2023

Bonjour,

Je vous fait part du process actuellement mis en place au sein de Transavia France ainsi que les certificats de levée de doute sur le vol concerné.

S'agissant de l'avion concerné nous vous confirmons qu'une levée de doute a été demandée à notre prestataire les rapports sont revenus négatifs



## SUSPICION PUNAISES de LITS NEGATIVE

SUPICION OF BEDBUGS NEGATIVE

we Acna ORLY certifies after detection, that the search for bed bugs is negative

**Airline company:**  
(Compagnie aérienne)  
TRANSAVIA

**Aircraft type:**  
(Type avion)  
B737-800

**Registration:**  
(Immatriculation)

F.HTVI

**Date of the treatment:**  
(Date du traitement)

23/10/2023

**ZONE**

SOUTE Arriere

**Treatment:**

DETECTION

**Produit :** DEBUSK

## RECLAMATIONS AUXQUELLES LA DIRECTION N'A PAS REPONDU

### Réclamation du 18/10/2023

Bonjour,

Au vu des nombreuses manifestations pro palestiniennes en Tunisie, ce matin à Monastir ou encore à Tunis devant l'ambassade de France, il serait judicieux de faire une note concernant les escales au Maghreb, au niveau de la sûreté et de la sécurité, pour mieux protéger les PNC de tous débordements.

### Réclamation du 25/10/2023

Bonjour,

Nous souhaiterions savoir comment un PEQ, dont l'avion est en retard de 2 heures, peut-il être prévenu 5 mn après le début du briefing (soit 1h10 avant) ? Alors qu'il a été mis sur une autre immatriculation au moins 1 h avant le début de son briefing initial.

Après discussion avec le service concerné, la procédure de recalage, qui a été faite au moment du décollage de l'avion de sa précédente escale, est juste inadaptée, et nous ne voyons pas l'intérêt de recevoir un tel message après le début du briefing. A priori, entre temps un logiciel a été mis en place pour éviter ce genre de situation.

À 5 mn prêt l'équipage aurait dû toucher une prime de recalage. Sans oublier que s'ils avaient été prévenus assez tôt, ils auraient pu éviter de perdre du temps dans les bouchons en pleine période de pointe.

Nous sommes conscients que le nombre de NO-GO, au nombre de 6 ce jour-là, est une raison justifiant cette situation.

Néanmoins elle ne doit pas pénaliser les

PNC et les empêcher de percevoir leur prime de recalage.

Nous vous demandons, au vu du dysfonctionnement de la procédure de recalage, de bien vouloir payer à l'ensemble de l'équipage du vol TO7270 pour ALG datant du 23/09/2023 une prime pour recalage de plus d'une heure.

Les trigrammes concernés sont les suivants :

XXX, XXX, XXX, XXX, XXX, XXX

**POUR ADHERER :**

